



#170949929

LE RPE, qu'est-ce que c'est ?

Le Relais Petite Enfance est un service gratuit animé par un professionnel de la petite enfance et une animatrice.

Il a pour objectif d'informer et d'accompagner les assistant(es) maternel(les) agréé(es), les candidat(es) à l'agrément, les parents employeurs et les enfants.

HORAIRES D'OUVERTURE ADMINISTRATIVE

Accueil téléphonique et Accueil sur RDV

Lundi :	13 h 30 / 17 h 00
Mardi :	13 h 30 / 17 h 00
Mercredi :	9h 00 - 12 h 30 / 13h30 - 17h00
Jeudi :	13 h 30 / 17 h 00
Vendredi :	13 h 30 / 17 h 00

HORAIRES ATELIERS EVEILS - Hors vacances scolaires

Lundi :	9 h 30 / 11 h 00
Mardi :	9 h 30 / 11 h 00
Jeudi :	9 h 30 / 11 h 00

VOTRE REP

RELAIS PETITE ENFANCE

RELAIS PETITE ENFANCE

Votre contact :

Orlane Barbet

Educatrice de jeunes enfants
Responsable du service Petite Enfance

Marie-Estelle Ndzie

Animatrice du Relais Petite Enfance

Tél : 01 60 31 73 34 - Orlane Barbet

Tél : 01 60 31 73 36 - Marie-Estelle
Ndzie Permanences téléphoniques du
lundi au vendredi

Accueil sur rendez-vous

rpe@ville-st-thibault.fr

Le R.P.E. Relais Petite Enfance
est proposé par la municipalité
de Saint-Thibault-des-Vignes,
avec le soutien de la
CAF de Seine-et-Marne.



Saint
Thibault
des vignes

LE **R.P.E.** VOUS ACCOMPAGNE

Un service ouvert à toutes les familles



Saint
Thibault
des vignes



PARENTS & FUTURS PARENTS

Le relais vous propose un accueil individualisé sur rendez-vous pour :

Vous informer sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants âgés de 0 à 3 ans et vous aide à trouver l'accueil le plus adapté à vos besoins.

Vous accompagner dans vos démarches administratives parents/employeurs (contrat de travail, rémunérations, réglementations, déclarations) et vous informe sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre.

Vous proposer des listes actualisées des assistant(e)s maternel(le)s et un soutien dans vos recherches d'une solution d'accueil.

Echanger avec un professionnel sur les questions éducatives ou relationnelles et participer à des animations et des conférences (santé, parentalité...).

POUR LES ENFANTS

Le relais organise des temps d'animations collectives.

Ces temps permettent à votre enfant de :

De rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes.

De partager des moments ludiques et conviviaux, en présence et sous la responsabilité de l'assistant(e) maternel(le).

De participer à des temps d'éveil pour favoriser son développement : jeux, lecture, musique, motricité...

De se préparer à la vie en collectivité et notamment à son entrée à l'école au travers d'une socialisation douce et progressive.

ASSISTANT(ES) MATERNEL(LES AGREE(ES) & CANDIDAT(ES) A L'AGREMENT

Le relais vous propose :

Une information actualisée sur les démarches pour l'agrément, le statut, la profession d'assistant(e) maternel(le)s, vos droits et obligations.

Un soutien et des conseils dans la relation contractuelle avec les familles.

Une écoute, un échange et un soutien dans l'exercice quotidien de votre profession.

Un accueil pendant des ateliers organisé par le relais. Vous pourrez ainsi découvrir différentes activités d'éveil, rencontrer vos collègues assistant(e)s maternel(le)s et partager vos expériences.

La participation à la vie du RPE en proposant vos compétences particulières.